XIIe ANNÉE – N° 3978 – LUNDI 4 NOVEMBRE 1901

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 214,35 — 234,35

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

De tous côtés des mesures militaires sont prises en vue de la grève. Jusque maintenant aucun mouvement gréviste n'est signalé.

×

M. Boudenoot est élu sénateur du Pas-de-Calais.

×

La Turquie ne fait pas belle mine devant les menaces de la France. La division navale est dans les eaux turques.

×

Les Anglais sont en posture de plus en plus mauvaise en présence des Boers. Ceux-ci auraient enlevé près du Cap, le dépôt central des chevaux destinés à la cavalerie et à l'artillerie anglaises.

Aux Electeurs

« A vous maintenant de vous prononcer entre ces deux politiques, ou plutôt entre ces deux Républiques : la République progressiste et libérale, issue des entrailles de la Révolution française et de la Déclaration des Droits de l'homme ; et la République jacobine et sectaire, sortie des plus mauvais jours de la Terreur révolutionnaire et empruntant ses moyens de gouvernement à la Monarchie et à l'Empire.

« Entre ces deux Républiques il faut maintenant que chacun fasse son choix, l'équivoque n'est plus permise.

« C'est cette équivoque qui nous perd, et qui est la principale cause de la situation lamentable au milieu de laquelle nous nous débattons. »

RENAULT-MORLIÈRE.

Témoignages d'à côté

D'OÙ VIENT L'ANARCHIE

L'anarchie n'éclate en bas que lorsqu'elle existe en haut; elle n'est dans la rue que lorsqu'elle est dans le pouvoir. L'anarchie a envahi le pouvoir du jour où celui-ci a méconnu les droits de Dieu. L'Etat a voulu se faire athée, dans ses lois, ses assemblées. Il a commis par cette conduite la plus coupable des anarchies, puisqu'il s'est révolté contre Dieu, le premier des maîtres. Dès lors, l'autorité civile a commencé à faiblir, car elle ne s'est plus appuyée sur Dieu, d'où vient tout pouvoir.

On ne s'est pas contenté d'appliquer en haut les principes anarchistes, on a voulu les imposer au peuple. On lui a dit que Dieu, l'Eglise, la foi, la religion, tout cela n'était rien, sinon des moyens employés par les prêtres pour asservir les masses. Beaucoup l'ont cru, et dans la logique impitoyable du peuple, ils ont appliqué, dans la pratique, les théories subversives qu'on leur avait enseignées. Le vol, le pillage, l'incendie, la révolte, les massacres, voilà les fruits de l'instruction et de la vie sans Dieu.

EMILE DE GIRARDIN.

Qui n'était certes pas un clérical.

PETIT CALENDRIER

Lundi 4. — **Saint Charles Borromée**, évêque, confesseur. — Ador., Douai (Hospice Général); Hazebrouck (Saint-Eloi); Floursies; Sars-Poteries.

Soleil : lever 6 h. 54, coucher 4 h. 33. — Lune : lever h. s., coucher 1 h. 2 s.

Mardi 5, **de l'Octave**. — Ador., Locquignol; Villers-sur-Nicole.

Soleil : lever 6 h. 54, coucher 4 h. 33. — Lune : lever 0 h. 51 m., coucher 1 h. 50 s.

L'OPINION DE VICTOR HUGO

sur Dieu et la vie future

« Il y a, disait-il à l'assemblée nationale en 1850, un malheur dans notre temps, je dirai presque *qu'il n'y a qu'un malheur*, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie (Sensation). En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant; et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire *la loi de Dieu*, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer (Long mouvement). De là de profondes convulsions sociales. (Oui ! oui !)

« Certes, je suis de ceux qui veulent, et personne n'en doute dans cette enceinte, je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur, et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais la première des améliorations, c'est de leur donner l'*espérance* (Bravo à droite). Combien s'amoindrissent nos misères finies, quand il s'y mêle une espérance infinie (Très bien ! très bien !)

« Notre devoir à tous, qui que nous soyons, les législateurs comme les évêques, les prêtres comme les écrivains, c'est de répandre, c'est de dépenser, c'est de prodiguer, sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère (Bravos à gauche), et en même temps de *faire lever toutes les têtes vers le ciel* (bravo ! à droite), *de diriger toutes les âmes*, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure, où justice sera faite, où justice sera rendue.

« Disons-le bien haut, personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. (Très bien ! à droite. Mouvement).

« La loi du monde matériel, c'est l'équilibre ; la loi du monde moral, c'est l'équité. DIEU SE RETROUVE A LA FIN DE TOUT. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous, *il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers*. Ce qui allège le labeur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi *la perpétuelle vision d'un monde meilleur* rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. (Vive et unanime approbation). »

Devant ses fortes et magnifiques paroles, combien paraissent idiots et criminels les journaux qui osent écrire que la religion chrétienne n'est *plus de ce siècle*.

La Semaine des Morts

Voici revenu le funèbre anniversaire qui réveille en nos cœurs les souvenirs douloureux, mais si doux aussi, de ceux que nous avons perdus. Suivant la foule qui pendant cette semaine se presse silencieuse et morne sur le chemin des nécropoles, nous irons aussi visiter ceux que nous avons aimés et qui dorment là-bas...

Oh ! que notre grand poète Lamartine a bien exprimé les sentiments de douleur et de prière qui s'exhalent de nos âmes devant ces tombes chéries !

Voici le souvenir :

Je suis déjà solitaire
Parmi ceux de ma maison,
Et quand je dis en moi-même :
Où sont ceux que ton cœur aime ?
Je regarde le gazon.

Leur tombe est sur la colline,
Mon pied le sait : la voilà !
Mais leur essence divine,
Mais eux, Seigneur, sont-ils là ?

Au fond des cœurs qui sommeillent
Leurs souvenirs qui s'éveillent
Se pressent de tous côtés,
Comme d'arides feuillages
Que rapportent les orages
Au tronc qui les a portés.

En avançant dans notre obscur voyage,
Du doux passé l'horizon est plus beau,
En deux moitiés notre âme se partage,
Et la meilleure appartient au tombeau.

— Et voici la prière.

Dieu de pardon ! leur Dieu ! Dieu de leurs pères,
Toi que leur bouche a si souvent nommé,
Entends pour eux les larmes de leurs frères.
Prions pour eux, nous qu'ils ont tant aimés !
Etends sur eux la main de ta clémence !
Ils ont péché, mais le ciel est un don !
Ils ont souffert, c'est une autre innocence !
Ils ont aimé, c'est le sceau du pardon !

Ils furent ce que nous sommes,
Poussière, jouet du vent ;
Fragiles comme des hommes,
Faibles comme le néant !

O père de la nature,
Source, abîme de tout bien,
Rien à toi ne se mesure :
Ah ! ne te mesure à rien !
Mets, ô divine clémence,
Mets ton poids dans la balance,
Si tu pèses le néant !
Triomphe, ô vertu suprême,
En te contemplant toi-même !
Triomphe en nous pardonnant ! »

En murmurant cette invocation du poète, du chrétien, allons visiter nos morts ; allons prier pour nos morts. H. S.-L.

A PROPOS de la démonstration navale

LE ROLE DE M. LOUBET

L'*Echo de Paris* publie l'information suivante, que nous citons à titre de curiosité :

On fait l'honneur à M. Delcassé de l'acte d'énergie qui mettra fin, espérons-le, aux fantaisies du Grand-Turc. Sans chercher à diminuer les mérites que peut avoir notre ministre des affaires étrangères, — nous en ignorons d'ailleurs toute l'importance, — il y a là un petit point d'histoire qu'il nous paraît intéressant d'établir.

Nous savons, en effet, que si la division Caillard fait route actuellement vers les côtes de Turquie, ce n'est pas à M. Delcassé que les créanciers Lorando devront en être reconnaissants, mais bien au président de la République.

La Constitution confère au Président le droit de « négocier et de ratifier les traités ; traités de paix, de commerce, traités qui engagent les finances de l'Etat, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes et au droit de propriété des Français à l'étranger » ; il peut même déclarer la guerre sans l'avertissement préalable des deux Chambres.

M. Loubet était donc tenu depuis quatre mois au courant de l'incident franco-turc soulevé par le départ subit de M. Constans. Dans chaque Conseil des ministres réuni à l'Elysée, il demandait des renseignements précis sur l'état des négociations engagées. Il commençait même à trouver que « cela ne marchait pas très vite. »

Il étudia lui-même, avec attention, le dossier des affaires franco-turques et il n'eut pas de peine à se convaincre que la concession des quais, la créance Lorando, la créance Tubini, la question des terrains d'Ada-Bazar, n'étaient pas les seules causes du conflit qui avait surgi entre la France et la Turquie. Il s'étonna de l'attitude que le gouvernement ottoman avait prise à l'égard de tout ce qui concernait les intérêts dont nous avons la charge.

Et mardi dernier, au cours de la réunion des ministres, il insista pour qu'on en finit au plus tôt avec les hésitations et le mauvais vouloir d'Abdul-Hamid. Comme on nous l'a répété, il « enleva » le vote du Conseil, faisant du coup cesser les hésitations de M. Delcassé.

Ceci dit simplement pour rendre hommage à la vérité.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE du Pas-de-Calais

Arras. — Le scrutin est ouvert à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Petit, président du tribunal civil. Il a comme assesseurs MM. Carlier, conseiller municipal d'Arras ; Marchand, conseiller municipal d'Arras, Rosenthal et Lambry ; secrétaire, M. Eloy-Lefévé, conseiller d'arrondissement.

Les six bureaux de vote ont comme présidents : le 1er, M. Evrard, conseiller général du canton de Vitry-en-Artois ; le 2e, M. Doutremépuich, conseiller d'arrondissement du canton d'Arras-Nord ; le 3e, M. Robard-Courtin, adjoint au maire d'Arras ; le 4e, M. Bachelet, conseiller général du canton de Croisilles ; le 5e, M. Tierny, maire d'Anzin-Saint-Aubin ; le 6e, M. Minelle, adjoint au maire d'Arras.

Vers 8 h. 1/2, les bureaux sont tous constitués, et les électeurs se présentent à partir de ce moment, d'heure en heure, plus nombreux.

A la porte de la Préfecture, que seuls les délégués peuvent franchir, le service d'ordre est assuré par le maréchal-des-logis de gendarmerie Daenes et 8 gendarmes, un peloton du génie commandé par un adjudant secondé par la police d'Arras.

On distribue sur la place de la Préfecture des bulletins au nom de M. Boudenoot, d'autres bulletins au nom de M. Jaurès et d'un cafetier de Béthune, M. Louis Maillart, conseiller municipal de cette ville.

Voici les résultats du scrutin, qui a été fermé à une heure, par suite d'un retard survenu au train amenant les délégués de l'arrondissement de Boulogne :

Inscrits, 1.847. — Votants, 1.827
Blancs ou nuls, 44. — Suffrages expr., 1,783
Majorité absolue, 892

MM. Boudenoot, dép.	1.683 voix.	ÉLU
Jaurès	49	—
le prince Louis Napoleon	13	—
Jules Guesde	11	—
Lamendin	7	—
Divers	20	—

Il s'agissait de remplacer M. Leroy, décédé le 7 août dernier. M. Leroy avait été élu le 24 avril 1900 par 1.538 voix sur 1.907 votants, en remplacement de M. Déprez, décédé.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

On nous écrit de Valenciennes :

Il se confirme de plus en plus que la grève générale n'éclatera pas lundi matin comme tout le faisait prévoir.

La grève éclaterait jeudi prochain. Des réunions portant l'ordre du jour « Grève générale » ont eu lieu dans différents centres miniers du Bassin d'Anzin où la grève a été acclamée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Conflit Franco-Turc

Constantinople, *via* Sofia, 3 novembre. — M. Bapst a répondu à la lettre de Tewfick pacha lui annonçant que le sultan avait signé l'iradé relatif à la créance Lorando. Il a dit que cet iradé, tout en acceptant le chiffre demandé par le gouvernement français, ne nous donnait qu'une satisfaction insuffisante, puisqu'il ne spécifiait pas les conditions de paiement.

Notre chargé d'affaires a ajouté que les relations diplomatiques entre les deux gouvernements ne pourraient d'ailleurs être reprises que si la Sublime Porte, prouvait, par des actes, qu'elle ne mettra plus d'obstacle à l'exercice des droits que la France tient des traités et capitulations. M. Bapst a terminé en disant que l'amiral Caillard continuait à remplir la mission dont l'avait chargé le gouvernement de la République.

—

Constantinople. — Dimanche matin, le marquis de Malaspina, ambassadeur d'Italie, s'est rendu à la Sublime-Porte où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères.

Tous les membres du corps diplomatique étranger sont actuellement présents à Constantinople.

—

On télégraphie de Rome à la *Patrie* que, dans les milieux politiques, on affirme que la France avant de donner ordre à sa division navale d'aller dans les eaux turques, a fait des déclarations précises à tous les gouvernements étrangers et a promis de limiter son action au strict nécessaire pour défendre ses droits sans porter atteinte aux intérêts des puissances.

—

Londres. — On télégraphie de Vienne au *Daily Telegraph* que si la France a réellement l'intention de faire le blocus des ports turcs, il faudra qu'elle prévienne préalablement les autres puissances et que, pour éviter des complications, la France devra s'abstenir de saisir les ports de Smyrne et Salonique parce qu'une première conséquence d'un acte de ce genre serait d'appeler sur les lieux les navires de guerre anglais et autrichiens.

Cette dépêche, dont on remarquera le caractère comminatoire, est la première manifestation de l'attitude que l'Angleterre va prendre dans la question. Quant à l'Autriche, son attitude ne peut qu'être subordonnée à celle de la Russie.

—

La *Patrie* publie la dépêche suivante :

Londres. — On télégraphie d'Odessa qu'à Saint-Pétersbourg on considère que la situation créée par le conflit franco-turc prend des proportions inquiétantes.

On estime dans les milieux politiques que des complications sont à la veille de se produire. Les relations diplomatiques entre la Russie et la Turquie entrent elles-mêmes dans une phase très tendue et M. Zinoveff, ambassadeur de Russie à Constantinople, a prié la Sublime-Porte de surseoir à l'envoi de la mission spéciale Ottomane que le Sultan devait envoyer au Czar et qui se rapportait nécessairement au conflit actuellement pendant avec la France.

—

Toulon. — Les réparations du *Bouvet* et du *Jauréguiberry*, cuirassés d'escadre, sont poussés très activement ; les navires seront prêts à quitter Toulon mardi.

Quatre autres bâtiments de l'escadre pourraient aussi prendre la mer le même jour.

Tous les officiers et soldats de la garnison, qui étaient en congé, ont reçu l'ordre individuel de rentrer à Toulon par les voies les plus rapides.

—

On lit dans la *Patrie* :

Les ordres donnés à l'amiral Calliard demeurent tels qu'ils lui ont été délivrés et conservent toute leur rigueur.

C'est d'ailleurs aujourd'hui dans un port grec que le contre-amiral Calliard en prendra connaissance avant de continuer sa route vers le point de la côte turque sur lequel il doit se diriger pour suivre de point en point les instructions qui lui ont été données.

Il est probable que le stationnaire français en crête *Condor* a remis aujourd'hui à la division navale les ordres du gouvernement. Le *Condor* a dû quitter aujourd'hui la Canée.

—

Constantinople. — Un échange de lettres a eu lieu hier dimanche, entre M. Bapst, conseiller de l'ambassade de France et le ministre des affaires étrangères turques.

Le ministre a demandé à M. Bapst de préciser les points que le Gouvernement désire régler en plus de l'affaire Lorando, afin que le Conseil des Ministres puisse en délibérer dans sa réunion habituelle du dimanche.

Les journaux turcs, comme les journaux de langue étrangère publiés à Constantinople, continuent à ne pas parler du différend franco-turc, le bureau de la presse étrangère à la Sublime Porte a fait connaître aux intéressés qu'il ne pouvait rien être publié à ce sujet.

— On dément de la même source que les ministres de la guerre et de la marine aient donné des ordres pour préparer la défense ou l'armement du littoral et la suspension du service des phares.

— On ne connait absolument rien du conflit et du départ de la flotte française dans les milieux turcs de Constantinople et de la province. Les nouvelles relatives à cette affaire ne sont connues que du haut personnel du ministère des Affaires étrangères du Palais et du corps diplomatique.

—

La *Liberté* annonce que M. Allemane va interpeller mardi le Cabinet sur l'envoi d'une escadre dans les eaux turques.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

A Privas, deux compagnies du 61e d'infanterie viennent d'être mobilisées et se tiennent prêtes à partir au premier signal.

A Dijon, les troupes de la garnison qui étaient désignées pour partir dans le département de Saône-et-Loire et qui avaient été déconsignées, viennent de nouveau d'être retenues dans leurs quartiers pour s'embarquer au premier appel.

Le ministre de la guerre a donné l'ordre au général commandant la place de Poitiers de désigner immédiatement une compagnie du 125e d'infanterie qui devra se tenir prête à partir au premier signal pour Montceau-les-Mines.

Un troisième envoi de gendarmes de la Vienne à destination de Montceau est imminent.

D'autre part, un ordre télégraphique vient de parvenir à Macon prescrivant au régiment tout entier de se tenir prêt à partir pour Montceau. Les préparatifs sont activement poussés à Angoulême, un bataillon du 107e et un peloton du 21e d'artillerie ont reçu l'ordre de se préparer à partir à Montceau.

—

Carmaux. — Plusieurs journaux de la région ont annoncé que M. Jaurès avait télégraphié au syndicat de Carmaux pour conseiller aux mineurs d'attendre avec calme et d'ajourner toute suspension de travail jusqu'au vote qui doit avoir lieu sur la proposition déposée par le Gouvernement concernant les retraites ouvrières.

M. Joucaviel, secrétaire de la Chambre syndicale et délégué de la fédération du Sud déclare que cette nouvelle est inexacte et que le syndicat n'a reçu ni télégramme ni correspondance relative aux résolutions que les mineurs peuvent être appelés à prendre.

Le calme est complet.

UN PETIT-NEVEU DE LÉOPOLD

Bruxelles. — Dimanche matin, à 11 h., est né le fils du prince et de la princesse Albert de Belgique ; il recevra probablement le prénom de Léopold et le roi des Belges sera parrain de son petit-neveu.

Rome, 3 novembre. — L'importante nonciature de Munich vient de recevoir un nouveau titulaire : Mgr Tarnassi, ancien internonce à la Haye et précédemment collaborateur de feu Mgr Galimberti, à la nonciature de Vienne.

Le cardinal Svampa, archevêque de Bologne, a été atteint ces jours derniers d'une légère paralysie faciale. Les médecins espèrent qu'il sera remis sous peu.

EN CHINE

Londres. — D'après un télégramme de Pékin, 2 novembre, à l'*Agence Reuter*, le bruit aurait couru qu'une tentative d'assassinat a été dirigée contre l'impératrice douairière et a échoué.

Anglais et Boers

Bruxelles. — Le correspondant du *Petit Bleu* à Londres, croit savoir que dans le prochain conseil des ministres anglais, il serait sérieusement question de convoquer extraordinairement le Parlement pour lui annoncer que les forces de Kitchener sont insuffisantes et qu'il est temps de voter des crédits de guerre nouveaux.

—

Londres. — On télégraphie de Prétoria que la vigoureuse attaque dirigée contre la colonne Bentson a été effectuée par un corps d'environ 1000 boers, composé de troupes restées sous les ordres du général Louis Botha et d'un autre commando qui, depuis quelque temps, opère dans les environs de Béthel.

Botha avait le commandement.

Un hardi coup de main. Capture du dépôt central de la cavalerie anglaise

Lisbonne. — D'après des informations très sûres parvenues du Cap à Lourenço-Marquez, les Boers viennent d'accomplir un coup de main sans précédent dans la guerre actuelle.

Ils ont enlevé entièrement le dépôt central de chevaux de l'armée anglaise installé à proximité du Cap.

LILLE

MESSE DE DÉPART DES CONSCRITS

C'est au milieu d'une affluence considérable qu'a été dite, hier, à huit heures et demie, la messe de départ des conscrits lillois, en la basilique de Notre-Dame de la Treille.

Il y avait là plusieurs centaines de jeunes gens, qui, accompagnés de leurs parents et de leurs amis, étaient venus mettre sous la protection de la Patronne de Lille le temps qu'ils vont passer sous les drapeaux.

La partie qui deviendra plus tard le chœur de la basilique leur avait été spécialement réservée.

Pendant la messe, l'Harmonie des Aveugles de l'Institution de Ronchin et la Maîtrise de la Treille ont exécuté divers morceaux et chants de circonstance.

Après avoir remercié les musiciens qui contribuaient à donner plus d'éclat à la cérémonie et félicité les conscrits, dont la présence attestait les sentiments religieux, M. l'abbé Carissimo, aumônier militaire, a prononcé une allocution à la fois simple et touchante, et qui a fait perler plus d'une larme au bord des paupières.

Il a exhorté les jeunes gens à se souvenir en toute circonstance qu'ils étaient chrétiens, qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre la religion et le patriotisme et qu'au demeurant les chrétiens faisaient les meilleurs soldats.

M. l'abbé Carissimo a terminé en énumérant les moyens les plus propres à maintenir les jeunes soldats dans la loi divine.

La bénédiction du Saint Sacrement a été donnée après la messe.

Chaque conscrit a reçu, à la sortie, l'almanach du soldat et une médaille de la madone lilloise.

Avis aux Conscrits

Les ordres d'appel des jeunes gens de la classe 1900 et des ajournés de la classe 1899 devant accomplir 2 ou 3 ans de service pourront être retirés dès aujourd'hui lundi à la gendarmerie, boulevard Louis XIV.

—

A l'établissement Saint-Louis. — Les membres ont offert hier, dimanche, une soirée musicale et dramatique vraiment réussie. La salle de spectacle était archi-comble.

L'orchestre symphonique, sous la direction de M. P. Boulinguer et les interprètes des deux pièces « La Poudre aux Yeux », la fine comédie de Labiche et de « Louis XVII », le touchant mélodrame de Schoofs se sont montrés à la hauteur de leur vieille réputation.

Sans entrer dans les détails d'un long compte-rendu, nous tenons à féliciter dès maintenant M. E. Reyns, 1er prix du Conservatoire, dont le solo pour piston a été

FEUILLETON N° 4

L'ABBÉ MARCEL

PAR

RAOUL DE NAVERY

Son père arrêté, son mari rentrant de nouveau au logis dans le sauvage abrutissement de l'ivresse, ses deux enfants expirant de maladie et de besoin, c'en était trop à la fois.

Nicolas Aubier demeurait debout, menaçant le garde-champêtre de son couteau ouvert.

— Qu'a-t-il fait, mon Dieu ! qu'a-t-il fait ? demanda Marianne.

— Il a chassé sans permis.

— Je l'ai épargné trois fois, dit un des gardes-chasse, mais la patience a des bornes.

— Il m'a mis en joue, ajouta le second. Aussi, qu'il reste tranquille, c'est ce qu'il a de mieux à faire ; pour un mois de prison il n'en mourra pas, et cela lui donnera une leçon.

Le refrain de Basile retentissait de plus près.

— Mes amis, dit Marianne, vous avez des femmes que vous aimez, et des petits enfants... Eh bien ! voyez ! les miens vont mourir... et cet homme qui va rentrer ici sans être en état de comprendre ce qui se passe, c'est mon mari... Serai-je assez malheureuse pour vous voir encore arrêter mon père ?

Le garde-champêtre secoua la tête d'un air indécis et l'un des gardes répondit :

— Le devoir est le devoir ; seulement, on le ménagera dans le procès-verbal.

Nicolas ne put résister aux larmes de sa fille, quelque farouche que cette nature fût, elle s'attendrit. Jetant son couteau sur le tas de bourrées, Aubier pressa Marianne et les enfants dans ses bras. En ce moment, Basile entrait, le regard hébété, les jambes vacillantes. Nicolas fit un bond vers la porte et disparut dans la nuit noire.

Les trois hommes se regardèrent, se levèrent pour le poursuivre afin de sauvegarder un peu leur conscience, mais la trace était perdue ; Nicolas avait pris une avance considérable et l'ombre était trop épaisse pour que l'on pût espérer un résultat des perquisitions.

Cette même nuit, tandis que Basile ivre accablait sa femme d'injures et menaçait de mettre le feu à la maison, les deux enfants moururent.

XVII

La chambre de Marianne présentait, le lendemain, un triste spectacle. Deux petits cercueils avaient été commandés chez le menuisier de l'endroit, qui était à la fois sonneur de cloches et fossoyeur. La pauvre mère allait ensevelir les cadavres, quand Véronique parut sur le seuil.

Elle s'arrêta, les yeux fixes, le cœur gonflé de larmes ; elle se remit vite pourtant, car elle devait avoir de la force pour la mère anéantie. Elle enveloppa d'un linceul ces enfants qui venaient de quitter leurs langes, prit dans le jardin quelques roses blanches dont elle parfuma le lit mortuaire, sortit pour avertir le maire et s'occuper de ces détails navrants qui doublent la douleur en empêchant que l'on puisse s'y livrer tout entier; puis elle revint prier entre les cercueils des petits martyrs qui, maintenant, étaient des anges !

L'eau bénite et la branche de buis étaient sur le seuil. Véronique soutenait Marianne éplorée : Basile, abruti par la débauche de la veille, ne paraissait pas comprendre ce qui se passait. Assis sur son lit, il répétait une chanson de cabaret, interrompue par des éclats de rire.

Des chants graves se faisaient entendre sur la route. On vit bientôt la croix de cuivre briller au soleil; l'abbé Marcel, deux enfants de chœur et le fossoyeur venaient chercher les morts.

Le prêtre s'avança dans la maison désolée. Marianne avait embrassé les deux bières et sanglotait à fendre l'âme. Véronique priait. Basile n'avait pas cessé de fredonner sa chanson.

Le curé alla vers lui.

— A genoux, lui dit-il avec autorité, à genoux et priez. Ce sont des morts. A genoux, et demandez miséricorde pour vous-même, car vous les avez tués.

Basile se secoua comme pour dissiper son ivresse, et machinalement, il obéit.

Quand les prières furent achevées, le fossoyeur prit un cercueil sous chacun de ses bras.

Véronique lui glissa ces mots à l'oreille.

— Vous mettrez une croix.

Le triste cortège sortit.

Marianne restait assise à terre dans un complet abattement ; il lui semblait que la vie se retirait d'elle à mesure que les pas du fossoyeur s'éloignaient. Elle ne parlait pas, elle ne pleurait plus; sa douleur était morne, effrayante, sinistre.

Véronique alla prendre son dernier enfant dans le berceau et le posa sur ses genoux.

Alors Marianne sentit qu'elle était encore mère et, baignant de ses larmes le front du pauvre petit être, elle le berça sur son cœur que soulevaient d'amers sanglots.

XVIII

Simon apprit ce qui s'était passé chez sa belle-fille, la scène de l'arrestation de Nicolas, sa fuite, la mort des enfants et les nouveaux désordres de Basile. Mais ni la visite de Blandine qui plaida la cause de la pauvre femme et du petit enfant qui lui restait, ni les prières et les sévères conseils du pasteur, qui trouvait que Simon exagérait le sentiment de la dignité paternelle, et qui eût voulu le voir pardonner au coupable en faveur des deux innocents, ne purent le fléchir. Il avait tellement respecté son père pendant sa jeunesse, qu'il ne comprenait pas qu'un enfant eût l'audace de *se révolter* contre un ordre et de braver une défense.

Véronique vit bien que ses efforts seraient aussi infructueux et plus mal accueillis encore. Elle ne parla ni de Marianne ni de l'enfant, mais elle connaissait trop bien la sensibilité cachée de son oncle, sensibilité dont il eût rougi comme d'une faiblesse, pour ne pas deviner tout ce que souffrait cet austère vieillard, qui avait mis dans ce fils tout son orgueil et toutes ses espérances, et qui maintenant ne pouvait plus se prendre ni à son amour de père, ni à son amour d'aïeul. Aussi Véronique, dont le cœur saignait à la pensée de Marianne, ne s'occupa-t-elle qu'à distraire Simon, à lui faire oublier ces deux cercueils qu'il avait vus le matin, à l'entourer de son affection, à lui prodiguer ses caresses pour l'empêcher de se souvenir qu'entre sa bru en larmes et un enfant au berceau, son fils était plongé dans une dégradante ivresse.

Oh ! c'est en ce moment surtout que Simon comprenait combien l'auberge, le cabaret du village sont dangereux pour les travailleurs ! C'est alors qu'il maudissait la passion du vin qui ruine les familles, sépare la femme du mari, le père de ses enfants, prive les faibles du nécessaire pour jeter l'argent dans le gouffre de la débauche. Quand il voyait un cabaret, il fermait les yeux.

Le cabaret lui avait pris et changé Basile ! Le cabaret avait fait un monstre de celui sur qui il avait placé tout son espoir, sur qui il avait compté pour lui fermer les yeux.

Certes, ces maisons sur le seuil desquelles l'homme oublie son vieux père, sa femme malade et ses enfants au berceau, sont faites pour épouvanter celui qui réfléchit aux terribles conséquences de l'ivresse.

Voilà un ouvrier qui a travaillé toute la semaine pour recevoir la paie du dimanche. L'argent reçu, il entre dans le bouge, solde l'arrière de ses comptes, en commence un nouveau. On lui sert une boisson frelatée, plus malsaine encore pour son âme que pour son corps. Son intelligence va se noyer dans ce vin qui devient pour lui un poison lent. En sortant de là, il ne reconnaîtra plus sa demeure ; créature ignoble, vautrée dans la fange du vice, il ne servira qu'à montrer jusqu'où peut aller la dégradation humaine.

Et, si cette ivresse le porte à la colère, s'il quitte la table pour la rue, la bouteille pour la rixe, que le sang coule après le vin, voilà un homme qui se dégrise seulement en voyant un camarade à qui peut-être, hier, il serrait la main, gisant sur le pavé, nageant dans une mare rouge... Et près de lui, la justice qui l'attend... Simon voyait tout cela en songeant à Basile, et son cœur, flétri par de larges chagrins, se serrait encore dans la prévision de l'avenir.

XIX

Dieu ne voulut pas sans doute, ajouter le déshonneur à la peine. Basile, usé, flétri, dégradé par la débauche et l'ivrognerie, rentra un soir chez lui tout grelottant de fièvre. Il se mit au lit. Le lendemain incapable de se lever, il reçut les soins de Marianne, d'abord avec une sorte de colère, puis avec indifférence. Il avait trop abusé de sa force et méconnu les droits sacrés de l'épouse pour oser revenir franchement à